

COURS DE DEVELOPPEMENT RURAL par KOUAME N'GUESSAN

MAÎTRISE-ANNEE UNIVERSITAIRE 2009-2010

-----

## **DEVELOPPEMENT RURAL**

## PLAN DE COURS

INTRODUCTION.....	3
1. L'approche du développement rural .....	5
1.1. Définition du développement rural .....	5
1.2. L'idéologie du développement rural .....	6
1.3. Les options politiques et économiques.....	9
2. Les contraintes du développement rural.....	12
2.1. Les contraintes naturelles .....	12
2.2. Les contraintes démographiques .....	12
2.3. Les contraintes socioculturelles .....	16
2.4. Les contraintes techniques .....	17
2.4.1. La finalité du travail .....	17
2.4.2. Le travail : une activité d'essence divine .....	18
2.5. Les contraintes financières .....	20
2.5.1. Sur le plan national.....	20
2.5.2. Au niveau du paysan .....	21
3. Les conditions du développement rural .....	23
3.1. Redéfinition du développement rural et des ses objectifs.....	23
3.2. Actions centrées sur les préoccupations des paysans.....	24
3.2.1. La connaissance du milieu .....	24
3.2.2. L'identification des besoins .....	24
3.3. Revalorisation du secteur agricole et du secteur artisanal.....	26
3.3.1. La juste rémunération du travail du paysan .....	26
3.3.2. L'innovation technologique et la modernisation des techniques agricoles.....	26
3.4. Changement d'attitude à l'égard du monde rural.....	31
CONCLUSION .....	33
BIBLIOGRAPHIE .....	34

## INTRODUCTION

Les Etats africains, en recouvrant la souveraineté nationale après des siècles de domination étrangère, s'étaient engagés à combler le retard de développement qui existait entre eux et les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique. Dès les premiers moments de l'Indépendance, c'est-à-dire dès la mise en place des différentes politiques de développement, des voix s'étaient élevées pour dénoncer les chemins empruntés par les dirigeants africains. Pour René Dumont, l'Afrique Noire était mal partie. Quelques années plus tard, Albert Meister se posait la question de savoir si l'Afrique pouvait partir. Dans l'introduction de son ouvrage « L'Afrique peut-elle partir ? », cet auteur écrit : « *Le titre du livre de René Dumont, « L'Afrique Noire est mal partie » est très rapidement devenu une formule qui permet de caractériser d'une façon saisissante, à la fois les difficultés dans lesquelles s'empêtrent les pays africains, et les regrets du public devant les phénomènes de stratification sociale, de gaspillage économique et social, de luttes intestines, etc., qui marquent les premières années de l'Indépendance des pays africains. La formule implique toutefois que, même « mal partie » (ou mal lâchée), l'Afrique est tout de même partie.... Mais la formule est moins vraie si l'on observe les développements économiques au-delà de l'élaboration des plans de développement et des accords d'aide, à côté des aéroports, derrière les avenues bordées d'immeubles administratifs tout neufs de quelques grandes villes..... Elle est peut-être même en régression* ». Samir Amin, de son côté, trouvait, à partir de l'exemple de l'Afrique de l'Ouest, que les chemins empruntés sont sans issue, car ils mènent à un blocage systématique du processus du développement.

Les propos amers de ces différents auteurs ont provoqué des réactions violentes de la part des dirigeants africains qui ont interdit certains de ces ouvrages dans leur pays. En réponse à René Dumont, lors d'un colloque sur les politiques africaines du développement et les diverses voies du socialisme tenu à Dakar du 3 au 8 décembre 1962, Mamadou Dia, Président du Conseil du Sénégal, déclarait : « *Permettez-moi de constater d'abord qu'elle est partie et que c'est là l'essentiel. Elle est partie, c'est-à-dire qu'elle est debout, qu'elle est maîtresse de ses mouvements, qu'elle marche seule, sans tuteur pour lui tenir la main. Sans doute ses premiers pas sont-ils hésitants. Sans doute, elle se heurte et se heurtera encore à des obstacles imprévus. Sans doute devra-t-elle parfois, après deux pas en avant, faire un pas en arrière. Mais sa marche est libre et elle s'enrichit même des erreurs qu'elle commet parce que ce sont ses erreurs. Et si le premier départ n'a pas toujours ni partout été bon, nous savons qu'il sera*

*suivi d'un second, puis d'un troisième, jusqu'à ce que soit pris le bon départ* ». Lors de la clôture du colloque, il déclarait encore : « *Oui, messieurs, dans sa propre voie et de son propre pas l'Afrique est partie et ne s'arrêtera plus* ».

Aujourd'hui encore, les titres de beaucoup d'ouvrages ou d'articles consacrés aux problèmes africains décrivent et analysent la situation dramatique que vivent presque tous les Etats. Partout, la situation est catastrophique : guerres, famines, sécheresses, désertification, déboisements abusifs mettant en péril l'écosystème naturel, misère paysanne, endettement chronique sont devenus synonymes d'un continent qui semble avoir perdu tout repère. L'année 1990 a été exemplaire à cet effet. Les événements qui ont secoué l'Afrique cette année-là ont donné naissance à une floraison d'expressions ou d'images plus ou saisissantes qui traduisent la décomposition du continent : « l'Afrique en faillite », « l'afro pessimisme », « Afrique : le naufrage », « Afrique : la tragédie », « Que faire de l'Afrique Noire ? », « Afrique : la faillite de A à Z », « Désastre africain », « l'Afrique en perdition ». Est-ce à dire que l'Afrique continue-t-elle de reculer, après quelques pas en avant incertains, pour mieux sauter ? Malgré l'application de plusieurs plans de développement dans tous les pays, presque un siècle après les indépendances, les faits semblent donner raison à René Dumont et aux autres (Meister, Amin).

Les expressions « démarrage économique » ou « décollage économique », en vogue, il y a quelques années, semblaient traduire, de la part des pays développés et de leurs experts, des encouragements aux pays du Tiers-Monde qui ont suivi des voies qui pourraient les amener à produire une civilisation puisant sa source dans la civilisation industrielle. La disparition de ces termes du langage du développement économique et social et la création de certains autres comme « P.M.A » (pays les moins avancés), « P.P.T.E » (pays pauvres très endettés), « FASR » (facilité d'ajustement structurel renforcé) ne sont-elles pas un constat d'échec général et même une régression pour les pays du Tiers-Monde ?

Dans ce contexte général de crise, de destruction, de déstructuration et de restructuration des sociétés et des économies africaines, le monde rural occupe une position sensible, car les paysans forment la majeure partie des populations des Etats. Ils semblent pourtant être à la traîne, pour ne pas dire en dehors, du processus de développement. Malgré tous les plans et toutes les politiques de développement qui ont pu avoir lieu depuis de nombreuses années, le continent africain est marqué par la persistance de la pauvreté rurale « *en dépit d'une croissance économique, en dépit d'importantes transformations structurelles et malgré des taux d'investissements non négligeables dans le secteur rural* » ( Serge Michailof, p.3). La

pauvreté rurale, et parfois même l'extrême pauvreté, est un véritable paradoxe dans un continent où la plus grande partie de la richesse nationale est produite par le monde paysan. « Paysanneries aux abois » comme l'écrit René Dumont ou « paysanneries en péril » comme le fait Guy Belloncle, dans tous les cas, la situation que vit le monde rural africain n'est-elle pas liée à la conception générale qu'ont du développement les différents Etats ? Cette conception, qu'on essaie d'imposer aux paysans, n'est-elle pas l'un des éléments essentiels de la misère qu'ils vivent quotidiennement ?

## **1. L'approche du développement rural**

### **1.1. Définition du développement rural**

Le développement a toujours été conçu par les hommes politiques africains en termes de retard à combler pour atteindre le niveau de vie des pays développés. En se situant dans cette perspective évolutionniste, on peut dire que le développement rural consiste à faire passer les populations rurales de leurs modes de vie traditionnels aux modes de vie et de consommation des « sociétés développées ». Il signifie le passage d'une « civilisation négative » à « une civilisation positive », d'une « société primitive » à une « société moderne, civilisée ». Les plans de développement insistent surtout sur les activités de production qui sont présentées comme la clé de tous les problèmes africains. En amenant les paysans à changer de mode de production : passage d'une économie d'autosubsistance à une économie de marché, passage de techniques rudimentaires, archaïques à des techniques plus élaborées, plus performantes, on espère pousser ces derniers à s'intégrer dans un système économique plus rationnel, plus apte à répondre aux aspirations du monde moderne.

Il n'est donc pas étonnant, lorsque l'on parle de développement rural, qu'il s'agit, en fait, de créer les conditions qui peuvent permettre d'accroître le rendement des producteurs et la qualité de la production. Il n'est également pas étonnant de constater que beaucoup d'ouvrages qui parlent de développement rural en Afrique ne font, la plupart du temps, qu'une analyse du système de production et de ses résultats. Le développement rural ne s'intéresse donc qu'à la participation des masses paysannes à la croissance de la richesse nationale. C'est cette accumulation de la richesse au niveau national qui doit permettre de sortir progressivement le pays de son état de sous-développement.

Le développement rural est défini par Uma Lele comme « *l'amélioration des niveaux de vie de la grande masse des populations à faible revenu résidant dans les zones rurales et la*

*possibilité pour elles de maintenir ce développement par leurs propres moyens* » (p.24). Pour Edouard Dembélé, le développement rural peut être défini « *comme un processus qui englobe toute une série de mesures et d'actions entreprises en vue d'améliorer le milieu rural, aussi bien en ce qui concerne l'aménagement physique que le relèvement du niveau de vie et la sécurité de l'emploi des populations rurales* » (p.1). Le développement rural, tel qu'il vient d'être défini par ces deux auteurs, apparaît comme un phénomène global qui implique des actions dans les différents domaines d'existence de l'homme rural. Si, aujourd'hui, on parle de plus en plus de développement rural intégré ou intégral, cela signifie qu'à un moment donné le développement rural a été réduit à quelques éléments seulement.

Développer le milieu rural, ce n'est pas seulement lui donner les moyens d'accroître sa production agricole, d'améliorer ses conditions générales d'existence, mais c'est aussi lui donner les moyens de s'assumer en tant qu'agent responsable de son propre développement. Le développement rural, c'est la promotion du monde rural sur les plans économique, politique et socio-éducatif.

## **1.2. L'idéologie du développement rural**

Le monde rural constitue le socle sur lequel reposent les économies et les sociétés africaines. Conscients de ce fait, tous les gouvernements ont fait du monde rural, en théorie en tout cas, une priorité dans leurs actions de développement. Ce choix était facile à justifier, car la plus grande partie de la population des différents pays vit en milieu rural. En accédant à l'indépendance politique dans les années 1960, après des décennies de domination étrangère, les populations étaient en droit d'espérer de meilleures conditions de vie. Le pessimisme affiché par certains auteurs comme René Dumont ne pouvait ébranler la foi des dirigeants en une nouvelle Afrique, maîtresse de son destin et soucieuse de l'avenir et du devenir de ses populations.

Un bilan rapide, après plus de quarante ans d'indépendance politique, permet de constater que le monde rural se trouve au centre des préoccupations de tous les pouvoirs africains. Le paysan est présenté comme le pilier fondamental de l'économie et de la société. Cette assertion est vraie si l'on tient compte de l'importance de la population rurale dans chaque Etat et de l'agriculture qui est le moteur du système économique. Mais le fait de réaffirmer de façon constante l'importance d'une réalité qui semble évidente pour tous n'est-il pas le reflet d'un véritable malaise social ?

La vérité qui s'impose à tous aujourd'hui est que l'Afrique est malade de son monde rural. A côté d'une campagne qui lutte désespérément pour sa survie, à côté d'un monde paysan aux instruments aratoires rudimentaires qui essaie de tirer d'un sol pauvre de quoi subvenir à ses besoins vitaux, le monde urbain présente un cadre de vie plus attirant. La prise de conscience par les populations rurales du décalage important entre leur cadre de vie et celui des habitants de la ville a eu pour conséquence de provoquer un exode massif des éléments les plus dynamiques de la campagne vers les centres urbains. Comme s'interroge Jean-Marc Ela, *« au moment où les jeunes cadres prennent le bâton du commandement, tandis que les villes se peuplent de plus en plus de Noirs, l'Afrique des paysans est-elle sortie du cercle de la paupérisation où l'avait enfermée l'économie de traite ? »*.

La ville et la campagne traduisent, au niveau national, la situation qui prévaut sur le plan international entre les « pays nantis » et les « pays pauvres ». Alors que les uns, grâce à la science et à la technologie, améliorent continuellement les conditions de leur existence, les autres semblent chaque jour un peu plus dans la misère. Peut-être que la situation aurait été moins dramatique si le fait colonial n'avait pas fait pénétrer de plain-pied ces populations, qui en sont encore à la houe et à la culture itinérante sur brûlis, dans la société de consommation et n'avait pas développé chez elles de nouveaux besoins. La situation aurait été également moins dramatique si ces populations n'avaient pas été intégrées dans un système de production plus vaste (qui est le cadre économique national) dans lequel le système de production traditionnel ne constitue aujourd'hui que l'un des maillons. Le mode de production traditionnel est donc remis en question dans sa conception, sa technicité et son rendement, car le paysan ne doit plus produire uniquement pour lui-même.

L'école rurale, en créant chez l'enfant des aspirations que son milieu ne peut pas satisfaire, a aussi contribué à accentuer le mouvement de dépeuplement des campagnes au profit des villes. Tous ces départs représentent une perte importante en main-d'œuvre pour l'agriculture. Si l'agriculture manque de bras, c'est l'asphyxie de l'économie nationale. Il faut donc retenir ces bras. Les pouvoirs publics vont développer une idéologie du maintien ou du retour à la terre dont la finalité est de dissuader les ruraux à tenter l'aventure urbaine. En fait, toutes les campagnes destinées au monde rural apparaissent beaucoup plus comme des discours idéologiques destinés à préserver l'aisance relative des couches urbaines qui bénéficient de la plupart des investissements socio-économiques réalisés dans le pays et qui se sentent menacés dans leur bien-être par l'invasion des gens de la campagne. Pour Jean-Marc Ela, le « retour à

*la terre risque d'apparaître comme le discours idéologique des Etats entraînés dans l'engrenage du développement qui profite à la classe dirigeante en voie d'émergence ».*

Dans l'opposition ville-campagne, la campagne est présentée de façon positive et la ville de façon négative. Une telle perception semble d'ailleurs très ancienne, car elle se retrouve sur d'autres continents à des époques différentes. Ainsi, comme l'écrit Jean Pitié, « *dans l'Amérique rurale, du XIXème siècle, le milieu urbain fut souvent considéré comme la résidence de Satan, où l'innocent serait séduit par le Mal. Les cités sont les sources vives de la corruption et des vices ; les campagnes abritent les vertus : frugalité, honnêteté, goût du labeur y trouve refuge ; Thomas Jefferson croyait que « ceux qui travaillent la terre sont le peuple élu de Dieu » (p.26).*

Des extraits de textes cités par cet auteur sont révélateurs de l'attitude de ceux qui exaltaient la vie rurale en France :

*« Attachez-vous donc au travail du sol, braves travailleurs de la terre. Dans le travail de la terre vous trouverez la paix du cœur, un bien-être satisfaisant et une fortune au moins relative » (p.28).*

*« Cultivateurs, ne cédez pas à cet entêtement fatal qui vous porte à aller demander aux villes un bien-être factice qui n'est que la destruction de vos richesses péniblement accumulées par le travail.... N'oubliez pas que vous avez en main une mission sainte, celle de nourrir la nation, et que si vous désertez les champs....vous travaillez contre elle... ».*

Rester ou retourner à la campagne est présenté comme un acte de civisme. Si les cités sont des sources de vices et les campagnes des sources de vertus, pourquoi ceux qui prônent le maintien ou le retour à la terre ne donnent-ils pas l'exemple ?

Les réactions des populations face à ces campagnes semblent indiquer qu'elles ont bien perçu l'orientation idéologique qui sous-tend l'approche du développement rural dans différents Etats africains. En Côte d'Ivoire, à la campagne de retour à la terre menée il y a quelques années, la réponse donnée aux autorités sur des T-Shirts a été qu'il n'y a rien au village ». Des précisions sont jugées parfois nécessaires : « *Je reviens du village, il n'y a rien au village* ». En Zambie, rapporte René Dumont, c'est un éclat de rire général qui traduit les réactions des populations face aux slogans « *Retournez à la terre* » et « *Augmentez la production* » du gouvernement. Les propos qu'il mentionne sont très significatifs : « *Parlons-en ! Ils nous font rire les gros en Mercedes. Celui du Comité central du Parti qui nous dit de rester au village, il a d'abord emmené toute sa famille - il est d'ici - à Lusaka* » (cité par Jean-Marc Ela, p.86 : extrait de « L'Afrique étranglée »).



L'action politique est constamment marquée du sceau de la finalité utilitaire explicite en faveur du plus grand nombre et de l'idéologie implicite orientée vers des fins plus ou spécifiques, plus ou moins individualistes, plus ou moins égoïstes. Mais, quelle que soit l'idéologie qui sous-tend l'action des gouvernants, les différentes politiques de développement qui ont été mises en place essaient, dans les principes en tout cas, d'offrir aux populations rurales de meilleures conditions d'existence. Ces politiques visent à réduire les disparités entre les zones urbaines et les zones rurales.

### **1.3. Les options politiques et économiques**

Les stratégies de développement qui ont été mises en place par les Etats ont été fonction du système économique choisi (capitalisme ou socialisme) mais aussi des ressources humaines et naturelles de chaque pays. On peut toutefois noter quelques points communs quelle que soit l'option socio-économique. 1) Presque toutes (pour ne pas dire toutes) les stratégies de développement s'appuient sur l'« aide » extérieure (hommes, techniques, capitaux). 2) L'agriculture d'exportation demeure l'un des axes essentiels de l'activité économique. Malgré ces traits communs, la manière de gérer l'aide et les potentialités économiques et humaines diffèrent (en théorie) selon l'idéologie qui sous-tend l'action des gouvernants. En gros, on pouvait classer les Etats africains en deux grands groupes : les pays capitalistes au nombre desquels figurent la Côte d'Ivoire et le Kenya ; parmi les pays socialistes, l'on trouve le Mali, la Guinée, la Tanzanie. Le Ghana occupait une position particulière parmi ces deux groupes, car, malgré l'idéologie fondamentalement socialiste de Kwame Nkrumah, ce pays a toujours opéré dans un système d'économie libérale.

En dehors de quelques choix nets (Côte d'Ivoire, Tanzanie, Congo de Marien NGouabi, Mozambique de Samora Machel, Zimbabwe de Robert Mugabe), on peut noter l'existence de pays dont l'idéologie socio-politique varie en fonction des coups d'Etat. Les pays à option capitaliste sont surtout obnubilés par la richesse matérielle des pays capitalistes. La société occidentale et particulièrement américaine étant le modèle à suivre, tous les objectifs du développement tendent vers la réalisation du même type de société. Le capitalisme reposant sur l'entreprise individuelle, les pays qui ont opté pour ce système vont privilégier l'individu au détriment de la société entière. En Côte d'Ivoire, la Coupe nationale du progrès est une illustration parfaite de ce désir de créer une élite rurale capable de s'intégrer dans le système de production étatique. La crise dans laquelle se trouve le monde rural africain est une conséquence logique de certains choix capitalistes. Le capitalisme se nourrit, en effet, de la

destruction et/ou la déstructuration des systèmes traditionnels. C'est pour cette raison qu'il paraît tout à fait contradictoire, illusoire et même aberrant de parler de développement rural et donc de promotion paysanne dans un système qui ne doit son existence et sa survie qu'à l'assujettissement de ce qui pré-existait.

Le modèle de développement capitaliste va susciter un esprit de compétition, bénéfique pour les pouvoirs publics, mais qui introduit des failles dans la société, surtout dans le système de solidarité traditionnelle. Si aujourd'hui, l'on essaie d'introduire le mouvement coopératif en milieu rural (donc l'esprit de solidarité), c'est que l'on se rend compte que les sociétés rurales africaines commencent à perdre l'une de leurs valeurs essentielles : l'esprit de solidarité, d'entraide et d'assistance.

En tenant compte des contradictions fondamentales qui existent entre le système capitaliste et les structures des sociétés africaines, l'on peut dire que les Etats qui ont opté pour le socialisme ont fait le bon choix dans la mesure où l'on retrouve la plupart des principes du socialisme dans ces sociétés. Selon Julius Nyerere, « *d'une manière générale, malgré l'existence de quelques communautés de type féodal, la société tanzanienne traditionnelle avait beaucoup de caractéristiques socialistes. Les gens ne s'appelaient pas socialistes et ne l'étaient pas par dessein délibéré. Mais tous étaient des travailleurs ; personne ne vivait de la sueur des autres. Tous les membres de la société disposaient à peu près de la même quantité de biens. Toutes ces caractéristiques appartiennent au socialisme* » (Liberté et socialisme, Clé, Yaoundé, pp.52-53). Pour Léopold Sédar Senghor, « *les réalités ouest-africaines, ce sont des pays sous-développés – pays de paysans ici, et là de pasteurs ; ce sont des pays, certes, anciennement féodaux, mais traditionnellement sans classes ni salariat ; ce sont des pays communautaires, où le groupe prime l'individu ; ...* » (Liberté 2, nation et voie africaine du socialisme, Paris, Le Seuil, 1971, p.293). Marien NGouabi voit dans le socialisme la voie qui doit conduire au développement de l'Afrique : « *Le socialisme est l'avenir du monde en général, de l'Afrique en particulier* » (Vers la construction d'une société socialiste en Afrique, Présence africaine, Paris, 1975, p.35). Pour être plus proche des réalités de leurs sociétés, les dirigeants vont teinter le socialisme d'africanité : on parle de socialisme africain.

Julius Nyerere définissait en ces termes le but du socialisme tanzanien : « *Construire une société dont tous les membres ont les mêmes droits et les mêmes chances* ». Voulant donner une dimension africaine à son socialisme, il va le fonder sur les principes qui régissent la famille africaine. Pour lui, cette famille reposait sur trois principes essentiels qui sont : « *Le respect : chacun connaissait sa place et ses droits et tous les respectaient ; La partage : les*

*biens étaient possédés en commun et partagés entre les membres de la famille selon leurs besoins. En cas de disette les réserves de nourriture étaient partagées entre tous. Quand elles étaient épuisées tous avaient faim, ensemble. Quand la récolte était bonne, tous vivaient dans l'abondance ; La solidarité : tous travaillaient selon leurs forces. Les membres valides prenaient en charge les personnes âgées, les malades et les enfants »* (cité par B. Joinet, p.70).

Le socialisme tanzanien veut étendre sur le plan national les principes qui sont vécus au sein de la famille africaine afin de construire une société solidaire, égalitaire et démocratique.

Malgré la profession de foi des dirigeants qui ont opté pour le socialisme, profession de foi dont l'objectif était la construction d'une société démocratique et égalitaire, le constat général que l'on peut faire est que le socialisme en Afrique a été beaucoup plus un système socio-politique qui a permis aux tenants du pouvoir, au nom de « l'intérêt national », de supprimer toutes les libertés fondamentales aux citoyens, par la mise en place du parti unique, sans que ces derniers puissent en tirer un réel profit. Si la réalité du régime politique est à coloration socialiste, la réalité de l'économie demeure quant à elle bien capitaliste. Au moment où le socialisme guinéen était à son apogée, les Américains étaient les plus fidèles alliés économiques de Sékou Touré. Les comportements des dirigeants, dont le mode de vie luxueux constitue une offense à la conscience du socialisme, donne l'impression au peuple que l'on lui demande d'être solidaire pour nourrir la classe politique. Les conditions dans lesquelles évoluent les pays africains (système économique international) imposent des limites dans les manœuvres des partisans les plus convaincus du socialisme : Robert Mugabe, pour réaliser sa société socialiste, s'est tourné vers le capitalisme. Le socialisme tanzanien est financé par les capitaux extérieurs. C'est à juste titre que Milton Santos écrit qu' « *un pays sous-développé en transition vers le socialisme est en même temps un espace géographique capitaliste ; cela se traduit par un certain nombre de tendances persistantes : macrocéphalie, inégalités régionales, désarticulation et extraversion de l'espace* »<sup>1</sup>.

A partir des comportements socio-politiques et économiques des pays africains, l'on se rend compte que toutes les stratégies de développement se rejoignent. Les régimes « libéraux » (« capitalistes ») se caractérisent par une centralisation excessive du pouvoir et une absence de liberté démocratique (comme en régime « socialiste ») et les régimes « socialistes » gèrent leur économie à partir des réalités de l'économie capitaliste mondiale. Les bouleversements socio-politiques de l'année 1990, qui ont provoqué l'effondrement de la plupart des systèmes de parti

---

<sup>1</sup> Rêve et cauchemar : problèmes spatiaux de la transition au socialisme, le cas de la Tanzanie, in *Revue du Tiers-Monde*, 1978, p. 563

unique et l'avènement de sociétés plus démocratiques, n'ont nullement atténué les similitudes de gestion entre les pays africains. Le paysan est, dans tous les cas, le principal perdant.

## **2. Les contraintes du développement rural**

### **2.1. Les contraintes naturelles**

Tout développement agricole, l'agriculture étant la base économique du développement rural, doit tenir compte pour sa réalisation des contraintes naturelles du milieu : climat, végétation, sol, etc. Aujourd'hui, on peut dire que l'intégration de certaines zones au système économique national ou leur marginalisation est fonction de leur cadre écologique et de l'aptitude de leurs sols. D'une manière générale, pour assurer un niveau de rendement élevé, rendement qui garantit la valorisation des investissements, les projets agricoles ne retiennent que les terres de bonne qualité. Ces terres étant souvent en proportion infime, il est facile de déduire que certaines zones sont exclues systématiquement des projets de développement rural.

Parler de l'influence de zones écologiques et de l'aptitude de sols sur le développement rural revient parfois à poser le problème même du développement rural. Dans la plupart des économies africaines, qui sont surtout orientées vers le marché extérieur, les aptitudes des sols sont appréciées en fonction des produits demandés sur ce marché. La conséquence de ce phénomène, c'est que des sols aptes pour les cultures vivrières, qui ne sont pas demandées sur ce marché, sont désertées par les populations pour les zones de cultures riches ou de rente comme le café et le cacao.

Le monde rural est également dépendant des conditions atmosphériques : pluviométrie, ensoleillement. Dans un cas comme dans l'autre, l'excès ou le déficit nuit. Ces contraintes rendent l'économie agricole, paysanne surtout, aléatoire et à hauts risques. Les moyens techniques utilisés pour lutter contre certaines contraintes naturelles, dans le cas du manque d'eau ou de la fertilité du sol (irrigation, engrais), ne sont pas souvent à la portée des populations rurales.

### **2.2. Les contraintes démographiques**

L'homme est au centre de toute politique de développement dans la mesure où c'est lui qui permet la concrétisation des actions programmées. Il est au début, pendant et à la fin de toute transformation du milieu. Le facteur humain s'apprécie en quantité et en qualité.

Sur le plan de la quantité, dispose-t-on assez de bras pour entreprendre ? Le déficit aussi bien que l'excès de population pose tous deux des problèmes. Aujourd'hui, lorsque l'on examine les structures démographiques des zones rurales, l'on constate un déficit grave dans la tranche d'âge 20-40 ans susceptible d'être plus réceptive au changement et à l'innovation. L'un des obstacles majeurs que rencontrent certains milieux ruraux est la rareté de la force de travail. Cette rareté de main-d'œuvre place souvent l'Etat devant un dilemme dans ses projets de développement. Faut-il, d'abord, créer des structures pour attirer la main-d'œuvre ou, au contraire, attendre le retour de la main-d'œuvre, après une campagne de sensibilisation, avant de mettre en place les actions de développement ? Cette question se pose surtout pour les zones de forte migration où il n'est pas certain que l'action des pouvoirs publics soit capable de provoquer un retour en arrière.

Sur le plan de la qualité, les hommes susceptibles d'adhérer à un programme de développement possèdent-ils des ressources physiques nécessaires ? Y a-t-il assez d'hommes qualifiés, au niveau de la formation, dont l'adhésion à un programme de développement serait susceptible de provoquer un certain dynamisme dans le milieu rural visé ?

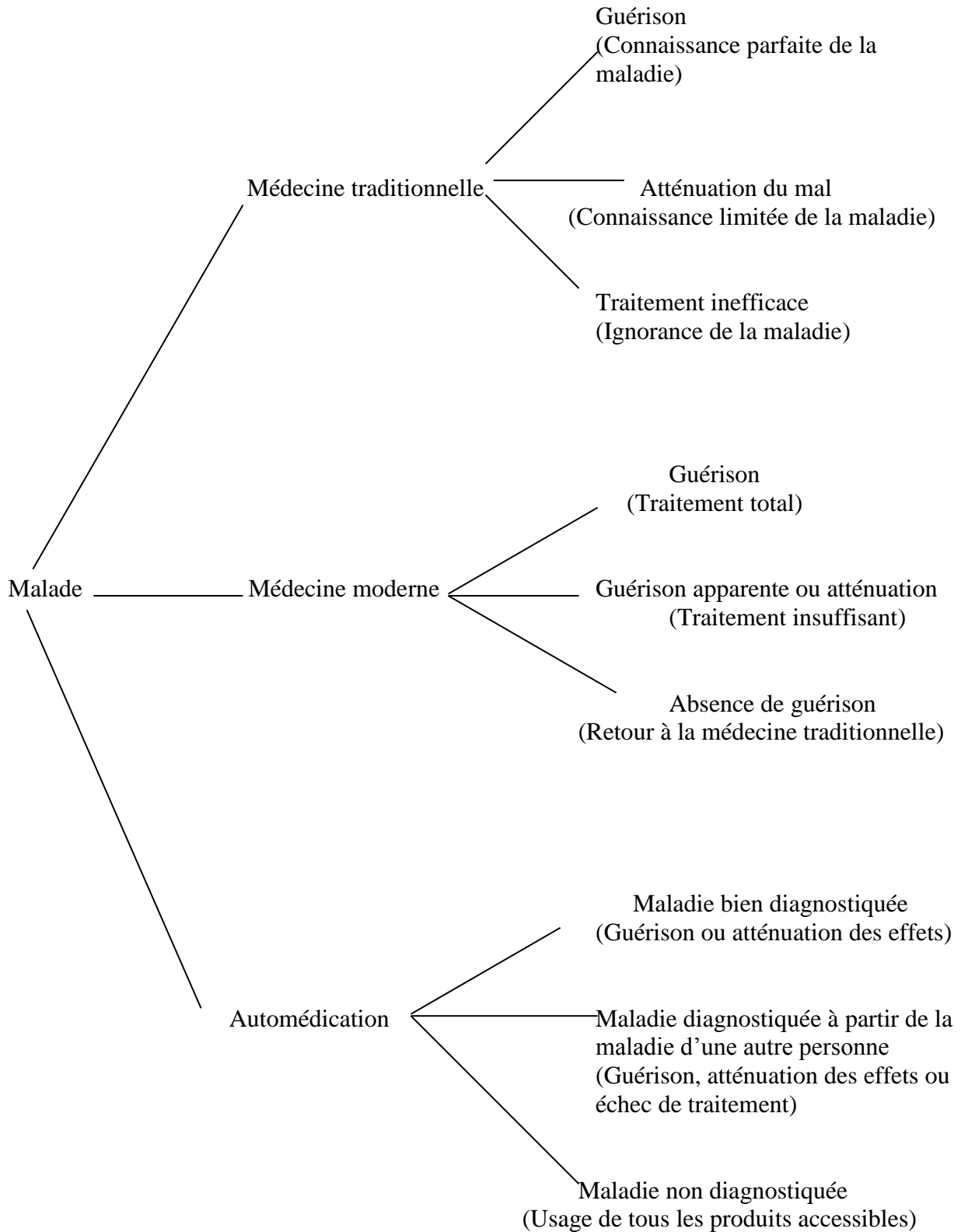
Parler des conséquences démographiques sur les actions de développement revient aussi à parler de l'état de santé de la population, car il est impossible de parler d'épanouissement individuel et collectif sans la santé. La santé, d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S) « est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Pour W. N. Ellis, « aucun terme ne résume la totalité des besoins de l'homme que celui de « santé ». Etre en bonne santé implique qu'on dispose d'une nourriture équilibrée et suffisante, d'une eau potable non polluée et d'une protection contre les intempéries, qu'on est affranchi des corvées débilantes et qu'on entretient de bonnes relations avec sa famille et ses amis. La santé des corps et des esprits est la base du processus de développement ». (Ellis, 1983 : 28).

Par son contact permanent avec la nature, le milieu rural est le milieu de prédilection de certaines maladies : dracunculose (ver de Guinée), bilharziose, onchocercose (« cécité des rivières »), trypanosomiase. L'homme rural vit dans un milieu constamment pathogène qui se caractérise par un taux de mortalité et de morbidité élevé. Non seulement il est soumis à la nature qui le détruit physiquement, mais il est également celui qui, dans les pays africains, est le moins touché par les services sanitaires. Les images d'enfants à la grosse tête, aux petits pieds, au ventre ballonné et aux yeux hagards scrutant un horizon toujours incertain, se rencontrent dans toutes les parties du continent même si les régions où il y a des conflits armés

détiennent la palme dans ce domaine. La fatalité et l'ignorance ont transformé les effets physiques de la maladie en canons de beauté. C'est le cas, par exemple, du goitre. On peut, sans exagération aucune, dire que le paysan africain est un malade chronique. Si un tel paysan, malgré son état sanitaire, est obligé de produire pour satisfaire ses propres besoins, il devient souvent incapable de s'insérer dans un processus de développement qui demande des efforts plus importants.

L'état sanitaire du monde rural s'est même dégradé depuis l'irruption de la médecine moderne dans l'environnement socioculturel des populations. La résistance qu'elles lui ont opposée à l'époque coloniale a peu à peu cédé la place à une demande de plus en plus forte que les Etats ne sont pas capables de satisfaire. L'adoption progressive de la médecine moderne est allée de pair, dans certains milieux ruraux, avec la perte et/ou l'abandon des connaissances thérapeutiques traditionnelles. Aujourd'hui, le milieu rural, privé de son savoir thérapeutique traditionnel, est exposé à l'automédication dans sa forme la plus dangereuse. On assiste dans les villages au développement d'un secteur informel de médicaments d'origine douteuse ou périmés aux mains de femmes analphabètes. Là où le médecin prescrit plusieurs comprimés pour un traitement sur plusieurs jours afin de venir à bout du mal, le malade en achète chez la vendeuse un ou deux pour soigner les symptômes de la maladie, particulièrement la fièvre. Combien de fois des cas de paludisme n'ont-ils pas été soignés avec un ou deux comprimés d'aspirine et de nivaquine ? Combien de fois, le paysan, quand il fait l'effort de se rendre à l'hôpital, ne s'est-il pas vu obligé, faute de moyens financiers, de faire une sélection dans l'achat des médicaments prescrits par le médecin ? La difficulté d'accès aux centres de santé et aux soins précarise, chaque jour, un peu plus les conditions de vie des populations rurales. On peut même avancer que la pauvreté a sa part dans la résistance des maladies aux médicaments les moins chers. Il est connu que l'insuffisance de traitement provoque à la longue une résistance des virus dont la conséquence est la recherche de médicaments toujours plus efficaces. Les nouveaux médicaments, généralement plus chers, sont hors de portée des capacités financières des populations les plus démunies parmi lesquelles les masses rurales représentent la frange la plus importante. Quel traitement pour un pauvre quand la nivaquine et la flavaquine ne sont plus efficaces pour traiter le paludisme ?

## Recours thérapeutiques en milieu rural



### **2.3. Les contraintes socioculturelles**

Les structures produites par une société ne peuvent pas être des obstacles au développement de cette société. Ce serait d'ailleurs une aberration. Lorsque l'on parle des facteurs socioculturels comme des facteurs de blocage du changement ou du développement d'une société, c'est que l'on a déjà sorti cette société de son propre cadre pour la replacer dans un autre contexte. Pour mieux apprécier le rapport de la culture ou de la société au développement, il est indispensable de se poser les questions suivantes :

- 1) Qu'est-ce que l'on entend par développement ?
- 2) D'où vient le développement ?
- 3) Quel sacrifice peut faire une société si elle a opté pour le développement ?

Poser les facteurs socioculturels comme des facteurs de blocage du développement rural, c'est également poser le problème des conditions et des modalités du changement du milieu rural. Il s'agit aussi de voir comment se présente le milieu au moment où l'on souhaite introduire un changement et comment introduire ce changement.

La société rurale est-elle une société réfractaire au progrès et à l'adaptation au monde moderne ? Ses structures sont-elles un frein au développement ?

Toute société qui ne renferme pas en son sein des forces capables de s'opposer à l'agression des éléments culturels extérieurs est une société moribonde dont les structures risquent constamment d'être balayées. Dans le changement, tout est question de rythme et de modalités. En supprimant les institutions fondamentales d'une société, le progrès que l'on compte y introduire devient un phénomène inadéquat, car il entre en conflit avec tout un système de valeurs idéologiques et remet en question tout l'équilibre psychosociologique du peuple concerné.

Qu'est-ce que le progrès ? Est-ce quelque chose qui vient s'ajouter à un acquis antérieur ou au contraire qui l'anéantit ? Au moment de son introduction, est-ce que le milieu est-il prêt à l'accepter et à l'assumer ? Pourquoi en accepte-t-il, seulement, que quelques éléments ? Quels sont les critères qui ont été à la base de cette sélection ? Quelle est la profondeur du désir de changement exprimée par une population ? Est-ce un simple effet de surface qui laisse intactes les données de base de la société ? Quelles sont les chances pour qu'un changement provoqué s'intègre harmonieusement à l'ensemble social existant ?

Toutes ces questions, qui sont complémentaires, doivent être la préoccupation constante de tout innovateur.



Il appartient aux pouvoirs publics ou à d'autres acteurs de susciter le changement quand celui-ci peut contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des populations rurales. Mais pour qu'une telle action atteigne ses objectifs, il faut absolument réunir les conditions, ne serait-ce que le minimum, nécessaires à sa réalisation.

Pour qu'une incitation au changement soit perçue positivement, il faut, d'abord, qu'elle réponde aux aspirations des populations et, ensuite, que celles-ci y adhèrent effectivement, car *« si nous tenions à passer à l'offensive alors que les masses n'ont pas encore pris conscience, ce serait de l'aventurisme. Si nous voulons à toute force amener les masses à faire quelque chose contre leur gré, nous échouons à coup sûr »* (Mao, 1967 : 78).

## **2.4. Les contraintes techniques**

Parler des contraintes techniques, c'est faire allusion aux facteurs qui, sur le plan technique, interviennent dans la production. Il s'agit non seulement des outils techniques servant à l'exécution concrète du travail, mais aussi de tout le processus d'organisation de la production. L'efficacité de chaque système de production est la résultante de ces deux éléments. Mais la rationalité d'un système économique se situe surtout dans la concordance entre la définition des besoins et les moyens (techniques et organisationnels) mis en œuvre pour les satisfaire. On ne peut comprendre les difficultés d'innovations techniques dans le milieu rural si l'on ignore qu'elle est la finalité (la finalité étant toujours fonction des besoins) et l'essence du travail dans le monde traditionnel. Finalité et essence du travail exercent, en effet, une influence considérable sur la conception et l'organisation de la production.

### **2.4.1. La finalité du travail**

Le travail dans la société traditionnelle consiste à exploiter les ressources naturelles pour satisfaire les besoins de la société. La destination primitive est une destination physiologique dans la mesure où il s'agit de trouver les moyens pour entretenir ou protéger le corps. Pour sa subsistance, la société doit elle-même produire tous les biens dont elle a besoin. La multiplicité des besoins de l'homme explique la polyvalence de l'économie traditionnelle. Dans sa finalité, le travail traditionnel est donc orienté essentiellement dans la satisfaction des besoins de la communauté dont les limites dépassent rarement celles du village.

#### 2.4.2. Le travail : une activité d'essence divine

Dans les sociétés antiques grecques et romaines, toutes les activités de production ou domestiques exercées par les hommes étaient primitivement pratiquées par les Dieux. On peut citer quelques exemples : Aphrodite (déesse de l'amour), Vulcain (dieu du feu et de la forge), Mars (dieu de la guerre), Mercure (dieu du gain et du commerce). Le début de l'humanité est étroitement associé à Prométhée qui offrit aux hommes le feu qu'il avait volé à Zeus. Dans les sociétés traditionnelles africaines, la conception de l'essence divine du travail est aussi présente. Mais, contrairement à la conception judéo-chrétienne où Adam et Eve n'avaient pas à travailler, Dieu en créant l'homme a mis à sa disposition le nécessaire vital, y compris les techniques de production. Le travail n'est donc pas une punition imposée à l'homme, mais la condition de son existence sur terre. Ainsi, jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les guerres menées par les Massaï sur les côtes de l'Afrique orientale avaient pour but d'enlever aux populations qui y vivaient leur bétail, car au commencement de l'histoire de l'humanité, Dieu leur avait donné tout le bétail ; il est donc anormal que d'autres peuples puissent en posséder. Chez les Dogon, Dieu donna aux huit ancêtres primordiaux huit graines destinées à leur nourriture. Les deux derniers exemples ci-dessus mentionnés montrent que, selon les croyances, l'activité économique dominante, parfois même exclusive, sera l'élevage ou l'agriculture dans l'une ou l'autre société.

Dans les sociétés traditionnelles, le travail est tributaire de Dieu, de divinités secondaires ou de héros mythiques. Il est la manifestation d'une activité sacrée. Chaque fois qu'un individu travaille, il accomplit un geste divin originel. Cette attitude de l'homme a fait dire à Mircea Eliade que « *pour les sociétés traditionnelles, tous les actes importants de la vie courante ont été révélés **ab origine** par des dieux ou des héros. Les hommes ne font que répéter à l'infini ces gestes exemplaires et paradigmatiques. La tribu australienne Yuin sait que Daramulun, « All father », a inventé, spécialement pour elle, tous les instruments et toutes les armes qu'elle a utilisés jusqu'à présent. De même, la tribu Kurnai sait que Munganngaua, l'Être suprême, a vécu auprès d'elle, sur la Terre, au commencement des temps, afin de lui apprendre comment fabriquer les instruments de travail, les barques, les armes, « en un mot, tous les métiers qu'elle connaît »* (Eliade, 1969 : 46). Les outils sont ainsi sacrés par leur essence divine.

Révéler par Dieu ou les Dieux, c'est dans des conditions particulières que les techniques sont transmises aux jeunes générations. Chez les Sénoufo, dans la caste des forgerons, c'est lors de l'initiation que l'on apprend aux jeunes les techniques du métier, de détection du fer. Le paysan dogon cultive son champ selon une technique qui est liée à sa cosmogonie (Griaule,

1966). Dans ce contexte de mythification et de sacralisation du travail, il est facile de comprendre les réticences des membres des sociétés traditionnelles à adopter les techniques modernes, car plus qu'un changement de techniques ou de méthodes culturelles, c'est aussi un bouleversement de croyances et de tout un système de valeurs solidement ancrées dans les us et coutumes et qui constituent le fondement de la société :

*« Le pêcheur sorko pêche, c'est sa fonction, mais il est en même temps pêcheur, poisson et eau. Il ne peut dissocier ces éléments sans perdre en même temps son statut, son activité économique, ses connaissances techniques ou, de façon plus générale, son existence en tant qu'homme, inclus dans l'environnement des pêcheurs sorko..... La cultivatrice est en même temps femme, mère, élément d'un lignage, épouse, terre, semence, fécondité, plante, lait, etc.... Elle ne peut donc accepter d'innovations que si elles s'accordent avec cette totalité ».* (Dupriez, 1982 : 11).

Mais le sacré à lui seul ne peut pas expliquer les réticences du monde rural au changement. Tant que la société évoluait dans son propre cadre de vie, avec ses propres références culturelles, économiques et philosophiques, les techniques employées, malgré leur simplicité et leur rendement, permettaient à celle-ci de subvenir à la totalité de ses besoins. Tant que chaque élément de la société pouvait subvenir à ses propres besoins par son travail, les performances réelles de l'agriculture traditionnelle pouvaient passer inaperçues. Aujourd'hui, la finalité du travail dans la société traditionnelle a subi une évolution sous l'influence d'événements extérieurs comme le fait colonial et l'Etat moderne qui ont créé de nouveaux besoins et de nouvelles aspirations chez les individus. On travaille pour subvenir à ses besoins, mais aussi pour avoir accès à de nouveaux modes de consommation. Le paysan doit travailler pour nourrir tous ceux qui, de plus en plus nombreux, ne vivent plus du travail de la terre. L'évolution des sociétés africaines vers l'urbanisation impose au paysan un rendement de plus en plus élevé que ne peuvent satisfaire ses techniques traditionnelles. Le paysan est prêt à s'engager dans de nouveaux systèmes de production à condition qu'il ne perde pas au change, car *« la seule productivité qui intéresse le paysan est celle de son travail et non celle du sol. Alors que la rationalité technique a pour objectif la croissance des rendements par unité de surface, la logique paysanne vise en premier lieu le revenu maximum par unité de temps. Dans toutes les situations où la terre n'est pas un bien rare, c'est la logique paysanne qui fait le meilleur calcul économique : la recherche du rendement ne paie pas parce qu'elle mobilise trop de travail, alors que la productivité maximale du travail est assurée par la consommation de l'espace »* (Pélissier, 1983 : 28).

Le caractère multidimensionnel de la technique en milieu rural montre que l'approche purement techniciste et économiciste de la question d'innovation aboutit toujours à une impasse, car elle est en déphasage avec la logique et les aspirations du milieu.

## **2.5. Les contraintes financières**

Les facteurs financiers jouent un rôle important dans la réalisation des projets de développement. On peut apprécier leur impact tant sur le plan national qu'à celui des paysans.

### **2.5.1. Sur le plan national**

Les pays du Tiers-Monde n'ont pas toujours les moyens pour la réalisation concrète de leurs projets de développement. Ils se tournent donc vers l'extérieur pour avoir les fonds nécessaires. Les prêts qui doivent aider les pays à sortir du sous-développement ne sont consentis que si le projet est viable c'est-à-dire rentable pour les prêteurs. La politique de développement des pays pauvres est entièrement conditionnée par l'intérêt que leur portent les bailleurs de fonds. Dans le domaine agricole, seuls les secteurs rentables, qui sont généralement aux mains de l'Etat ou de sociétés de développement, rencontrent les faveurs des investisseurs étrangers. Il s'agit du secteur agro-industriel dont les produits participent au commerce international. Le développement rural qui est financé est un développement qui fait abstraction du paysan. C'est un développement qui fait également abstraction des besoins locaux. Compte tenu de la voie prise par certains Etats, on peut se demander si les efforts faits pour réaliser un développement endogène ou autocentré sont capables de porter des fruits dans un avenir plus ou moins proche.

Certains pays comme la Côte d'Ivoire ont mis sur pied un système économique basé essentiellement sur les cultures d'exportation (café, cacao, hévéa, etc.). L'effondrement de ce système, dû à la conjonction de deux facteurs : chute des prix sur le marché mondial et sécheresse, la place dans des situations très inconfortables. Les prêts qui sont encore consentis, loin d'être un capital à mettre au service d'un développement économique et social quelconque, doivent plutôt permettre le maintien de la capacité de remboursement des dettes antérieurement contractées grâce au financement de nouveaux secteurs agro-industriels jugés rentables.

Dans la mesure où le capital étranger cherche à se rentabiliser au maximum, il ne tient pas compte des besoins réels des pays, c'est-à-dire des problèmes économiques et sociaux, mais de leurs capacités de remboursement. On ne prête qu'aux « riches » ou on « aide » que les

« riches ». Pour les autres pays dont la solvabilité n'est pas garantie, un peu de charité permet d'atténuer les problèmes. On préfère envoyer quelques tonnes de céréales à titre humanitaire que de financer la réalisation d'un barrage qui pourrait résoudre en grande partie les problèmes d'autosuffisance ou de sécurité alimentaire. Beaucoup de projets de développement rural dorment ainsi dans les tiroirs, de temps en temps réaménagés et remis au goût du jour, attendant les bonnes grâces d'un hypothétique bailleur de fonds.

La forte dépendance de l'économie nationale du système économique mondial a des répercussions importantes sur les actions à entreprendre en milieu paysan.

L'endettement chronique dans lequel s'empêchent les Etats africains depuis des décennies, et pour lequel ils consacrent des parts très importantes de leurs budgets nationaux, n'a pas apporté le développement escompté. Les pays développés, à partir des organismes financiers et bancaires qu'ils contrôlent, ont réussi la performance de soutenir leurs économies avec la rente que constitue la dette des pays pauvres. La rentabilité d'un projet est, en effet, toujours garantie pour le bailleur de fonds dans la mesure où la dette est due quel que soit le résultat obtenu sur le terrain.

### **2.5.2. Au niveau du paysan**

Sorti du système économique « autarcique », le paysan, pour mieux intégrer le nouvel appareil de production, doit collaborer avec de nouveaux partenaires parmi lesquels se trouvent les organismes de financement et de crédit.

Sensibiliser les paysans à adopter de nouveaux comportements sur le plan économique ou des conditions de vie implique qu'on leur donne les moyens qui vont en permettre la concrétisation.

#### **▪ *Sur le plan économique***

Le marché international impose des normes pour les produits destinés à l'exportation. Le paysan doit donc s'équiper en conséquence s'il veut avoir un produit qui puisse être accepté sur ce marché. Pour les cultures qui sont en grande partie destinées à la consommation locale, la rationalité technique qu'on veut imposer aux paysans, rationalité qui doit lui permettre de passer de la culture extensive à la culture intensive avec des rendements beaucoup plus élevés, exige également des investissements importants en produits phytosanitaires et en machines agricoles. Dans les deux cas qui viennent d'être mentionnés, on se rend compte que le paysan n'a pas toujours les moyens financiers pour moderniser son exploitation. Les structures bancaires qui ont été créées, même si certaines se qualifient de « banque de

développement agricole » ou « banque de paysan », tiennent également compte de la solvabilité du paysan. Ici, aussi, on ne prête qu'aux « riches ». Dans la mesure où le désir de changement et la motivation ne suffisent pas à convaincre un financier à prêter à un paysan insolvable, on peut se demander comment, de façon objective, on peut sortir du cercle vicieux suivant : on ne prête pas au paysan parce qu'il n'est pas solvable ; parce qu'on ne lui prête pas, il ne sera jamais solvable et donc ne pourra jamais s'intégrer dans « système économique moderne ».

Le crédit agricole, comme moyen de transformation du milieu rural, a très tôt fait partie des préoccupations des Etats africains. Si son importance a été perçue par les gouvernants, son caractère discriminatoire n'a pas échappé aux populations rurales. Les réactions des autorités, face aux récriminations paysannes, situaient déjà le niveau des relations plus ou moins conflictuelles qui se profilaient à l'horizon entre les Etats et les populations rurales.

*« Il est faux, il n'est pas juste de dire que le crédit agricole « ne prête qu'aux riches ». Il ne prête pas aux riches, mais aux planteurs dignes d'intérêt ; et s'il se trouve que ces derniers sont parmi les plus aisés, les plus riches si on veut de leur région, ils le doivent non à une caisse qui n'a que deux ans d'existence, mais à leur courage, leur travail personnel, leur esprit d'économie [...] Il faut aider non les paresseux, mais les travailleurs »* (Ministère de l'Agriculture et de la Coopération, 1962 : 33).

Malgré tous les slogans et toutes les campagnes de sensibilisation, le paysan pauvre risque de rester encore longtemps pauvre.

▪ *Sur le plan des conditions de vie*

Aujourd'hui, le paysan qui veut améliorer ses conditions d'existence (habitation, équipements sociocommunautaires : centre de santé, puits, marché, etc.) doit également passer par les structures de financement. Le paysage rural ivoirien, par exemple, traduit bien l'inégalité des moyens financiers qui existe entre les différentes zones du pays. Alors que les unes sont très équipées avec des conditions de vie identiques à celles de l'homme de la ville, les autres offrent un cadre de vie dont le dénuement défie parfois l'entendement humain. Pour accéder à un meilleur confort grâce à un meilleur cadre de vie, le paysan doit se tourner vers le financement extérieur. Il s'agit d'un véritable bouleversement de la mise en œuvre de l'habitat en milieu rural. De la totale gratuité (conception, matériaux, main-d'œuvre), on passe à un système de production du cadre de vie où chaque étape de la construction à un coût.

Comment résoudre le problème de l'épargne et du crédit en milieu rural ? Telle est la problématique importante du financement des activités en milieu rural.

### 3. Les conditions du développement rural

#### 3.1. Redéfinition du développement rural et des ses objectifs

Le développement rural, vu à travers la science des agronomes et des économistes, s'est traduit, presque partout en Afrique, par des échecs plus ou moins importants. Conçu autour de certains produits demandés sur le marché international, son champ d'intervention est trop étroit pour provoquer une dynamique réelle dans le milieu paysan.

Le bilan que Jean-Pierre Dozon fait de la politique d'intervention en milieu rural menée par les pouvoirs publics des pays africains n'est pas des plus flatteurs. Ce bilan *«tranche violemment avec les promesses de la première décennie du développement (les années 1960). Il repose sur trois constats fondamentaux : paupérisation absolue d'une fraction de plus en plus grande des pays et des populations du Tiers-monde ; accroissement des inégalités : inégalités entre les nations et entre les classes des nations les plus pauvres ; échec d'ensemble des opérations de développement »* (1983 : 43). Aujourd'hui, l'approche techniciste du développement, qui privilégie la croissance à la promotion de l'homme, est remise en question et tend à être remplacée par une approche plus sociale qui *« veut prendre en compte la globalité de l'histoire des sociétés paysannes. Elle intègre l'analyse du passé, mais elle s'interroge aussi sur le devenir propre des entités sociales en prenant en compte la totalité du passé et le mouvement actuel de différenciation »* (Martin, 1983 : 33).

En souhaitant en 1975, lors du VI<sup>ème</sup> Congrès du PDCI-RDA, pour la Côte d'Ivoire de l'An 2000 *« une société plus ivoirienne dans ses structures de production et ses modes de vie, plus consciente d'elle-même et de sa personnalité culturelle »*, le président Félix Houphouët-Boigny avait-il pris conscience du caractère artificiel du moule dans lequel se construisait la personnalité ivoirienne ? En donnant aux plans quinquennaux qui vont succéder à la décennie 1960-1970 pour objectif *« le passage d'une économie de croissance à une société de promotion individuelle et collective dont la fin suprême est le bonheur de l'homme ivoirien »*, les autorités ont-elles compris que l'homme doit être le centre de toute action de développement ? Même si *« la poursuite d'une croissance forte »* demeure un élément permanent de la politique de développement ivoirienne, on assiste à un recentrage de ses objectifs qui essaient de mieux coller aux réalités du terrain.

Redéfinir le développement rural signifie qu'il faut désormais développer avec les paysans, pour les paysans. Il faut donc tenir compte de leurs besoins, de leur culture et de leur participation à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des projets qui leur sont destinés.

Une telle approche suppose que les objectifs des projets de développement ne doivent pas être définis uniquement au sommet (souvent par l'intermédiaire des bureaux d'études et des experts étrangers), mais aussi à la base, au ras du sol. Le problème qu'il faudrait résoudre, dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales, demeure celui de l'harmonisation entre les besoins des populations et ceux de la Nation.

### **3.2. Actions centrées sur les préoccupations des paysans**

Centrer les actions de développement sur les populations nécessite qu'il faille arriver à connaître le milieu et à identifier ses besoins réels.

#### **3.2.1. La connaissance du milieu**

Les structures modernes étant, généralement, des réalités extérieures qui essaient de s'imposer au monde rural, il est important, pour éviter ou réduire les risques de conflit entre deux rationalités qui sont apparemment contradictoires, d'identifier les obstacles (facteurs défavorables) ou les atouts (facteurs favorables) qui pourraient influencer négativement ou positivement les actions de développement.

La connaissance du milieu permet de situer la rationalité du monde « moderne » par rapport à la rationalité du monde « traditionnel ». Par l'identification des besoins qui va en découler, il devient possible de s'orienter vers les actions prioritaires et celles qui peuvent « prendre » dans le milieu. La connaissance du milieu donne également une idée des conditions qui doivent être réunies pour faire « bouger » le monde rural.

#### **3.2.2. L'identification des besoins**

L'identification des besoins peut s'appuyer sur les données déjà disponibles dans différents domaines ou sur une étude sociologique. De plus en plus les sociologues et anthropologues sont sollicités dans la préparation des projets de développement en participant aux études préliminaires. Si l'attitude positive qu'on note de la part des pouvoirs africains à l'égard de la sociologie semble revaloriser cette science, qui pendant longtemps a constitué pour eux un véritable épouvantail, les sociologues doivent eux-mêmes arriver à se situer sur le rôle qu'on attend d'eux ou qu'on veut leur faire jouer dans les nouvelles approches du développement rural.



Intervenant souvent quand il y a des problèmes ou des obstacles, on a l'impression que l'apport du sociologue doit plus contribuer à faire fonctionner un système que les paysans refusent qu'à concevoir des actions centrées sur les besoins de ces derniers. L'économiste ou l'agronome fera appel au sociologue ou à l'anthropologue quand il « *se heurte à la complexité des structures sociales concrètes.... et lui demande non pas ce que les paysans veulent, mais bien comment utiliser les structures sociales existantes ou comment modifier à moindre coût le sens désiré par lui. Un peu comme autrefois l'administrateur colonial assignait à l'ethnologue de « trouver le chef* » (J. Weber, Le développement concept, doctrine, idéologie, p.13).

Il n'est pas toujours aisé dans l'identification des besoins de savoir ce qui est perçu comme un « besoin prioritaire » pour la population. Un besoin considéré prioritaire par un animateur ou les pouvoirs publics peut ne pas l'être aux yeux des populations. En tenant toutefois compte des fonctions plus ou moins vitales des besoins, on peut en distinguer deux types : les besoins essentiels (alimentation, santé, éducation, eau potable, route) et les besoins « psychologiques » (modernisation de l'habitat, électrification, foyer de jeunes, etc.) qui sont des besoins pour lesquels la satisfaction est fortement souhaitée par les populations. Le besoin en eau potable, par exemple, n'est pas souvent ressenti comme tel lorsque les eaux de surface sont abondantes. Même les longues distances parcourues par les femmes n'ont pas d'effets sur les opinions, surtout sur celles des hommes qui ne sont pas soumis à ces corvées pénibles. Souvent, il est plus sage de commencer une action d'animation à partir d'un besoin « psychologique ». Facteur de mobilisation effective, le besoin « psychologique », qui est un besoin intériorisé, pourrait servir de point de départ pour des actions beaucoup plus importantes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique ou de la nutrition.

Pour faire un « développement à la carte », c'est-à-dire un développement adapté aux besoins des populations d'une localité donnée, il faut des structures qui, par leur présence même sur le terrain, puissent cerner de près les différents problèmes auxquels celles-ci sont confrontées. Le développement régional peut jouer un rôle important dans l'approche globale des problèmes du monde rural. Travaillant à une échelle plus réduite, il est plus facile pour les concepteurs d'intégrer les différents paramètres locaux pour la réussite des projets.

La dimension de la région étant plus saisissable que celle de la Nation, la mobilisation pour une action de développement devrait théoriquement poser moins de problèmes. Alors que le contenu et le contour de la Nation demeurent encore flous pour beaucoup de paysans, la région, en revanche, évoque une réalité bien précise. Le développement régional exige des structures d'intervention plus autonomes pour éviter les lourdeurs administratives qui ont

tendance à constituer des obstacles majeurs quand les centres de décisions sont éloignés du terrain.

### **3.3. Revalorisation du secteur agricole et du secteur artisanal**

#### **3.3.1. La juste rémunération du travail du paysan**

L'adhésion du paysan à toute opération agricole est d'abord soumise à un calcul économique et à l'appréciation du rapport effort-gain. Le problème, qui se pose aujourd'hui aux paysans volontaires qui ont adhéré à un système de culture moderne, est que les revenus bruts, qui sont importants, sont considérablement réduits par les charges qu'ils doivent supporter. Ces charges donnent aux paysans l'impression de travailler pour que d'autres en profitent.

La juste rémunération du travail du paysan suppose également des structures de commercialisation adéquates et une stabilisation des prix des produits dont la trop grande fluctuation est une source constante d'inquiétude.

La juste rémunération du travail du paysan lui permet de prendre un plus grand ancrage dans le monde moderne et de profiter de toutes les opportunités qui lui sont offertes dans le cadre de la production et dans sa vie quotidienne.

#### **3.3.2. L'innovation technologique et la modernisation des techniques agricoles**

L'agriculture demeure la base de l'économie africaine. Généralement aux mains de petits paysans travaillant sur des micro-parcelles, elle a permis jusqu'à présent aux différents Etats d'assurer, plus ou moins convenablement, la survie de leurs populations. De l'autosubsistance aux objectifs limités, car réduits aux besoins immédiats du groupe domestique, l'agriculture africaine est entrée dans l'ère de la satisfaction des besoins nationaux qui s'expriment, d'abord, en produits vivriers pour la consommation locale et, ensuite, en produits d'exportation destinés à faire acquérir aux pays des devises nécessaires aux plans de développement économique et social. Le changement d'échelle implique nécessairement des conditions nouvelles de production. Il s'agit, d'une part, par la modernisation des techniques, de rendre le travail du paysan moins pénible, d'accroître sa productivité et ses revenus. Il faut, d'autre part, rendre le secteur artisanal plus performant pour qu'il puisse continuer de jouer le rôle qui était le sien dans la société traditionnelle. Le monde rural se caractérisait, grâce à la diversité de sa

production, par une relative autonomie. En modernisant les différents secteurs économiques, on redonne une nouvelle autonomie au monde rural.

Mais le constat qui saute aux yeux, c'est que l'Afrique a très peu évolué sur le plan des techniques de production. Il n'y a pratiquement pas eu de révolution ou même d'évolution sensible dans ce domaine. On a toujours affaire à la même machette, à la même houe, outils rudimentaires aux faibles rendements. Les technologies d'origine extérieure ont du mal à être acceptées. Et pourtant, l'innovation technologique apparaît comme l'un des moyens pouvant permettre de relever les nouveaux défis de la production.

L'innovation technologique doit être comprise comme toute technologie ou tout savoir-faire introduit dans la vie professionnelle ou quotidienne des ruraux en vue d'améliorer leurs conditions de travail et d'existence. De ce fait, on pourrait distinguer les technologies de productions destinées à accroître le rendement et la production agricoles (culture attelée, mécanisation, engrais, pesticides et semences sélectionnées, irrigation, etc.), les technologies de transformation qui, sur le plan économique, donnent une plus-value au travail du paysan et, enfin, les technologies domestiques comme les puits et les forages qui visent à soulager, surtout la femme, des longues et épuisantes corvées d'eau, car *« les durs labeurs imposés aux femmes africaines ont un impact considérable sur les femmes elles-mêmes et sur le continent dans son ensemble. En raison de l'importance disproportionnée du travail des femmes, la productivité agricole de l'Afrique et, par suite, ses résultats économiques dépendent de l'aptitude des femmes à s'acquitter de leurs multiples rôles d'agricultrices, mères, cuisinières, ménagères, dispensatrices de soins de santé, porteuses d'eau, ramasseuses de bois, vendeuses, artisans, etc.... lorsque les femmes sont trop épuisées pour travailler, la production alimentaire de l'Afrique en souffre, ce qui contribue à la malnutrition »* (L'Agriculteur africain, septembre 1992 : 17).

Les technologies locales, adaptées à la culture, au milieu et aux besoins de groupes sociaux restreints sont largement dépassées par les nouvelles exigences nationales parmi lesquelles se trouvent aujourd'hui les besoins en consommation de vivriers d'une population qui tend de plus en plus à s'urbaniser. La situation d'une Afrique technologiquement sous-développée ne peut que susciter des inquiétudes pour l'avenir du continent et des interrogations. Parmi ces interrogations, il y a celle de savoir ce qui expliquerait l'absence ou la lenteur d'innovations technologiques dans le domaine de la production agricole.

Toutes les sociétés africaines n'avaient pas l'agriculture pour activité principale. On peut même aller plus loin en affirmant que certains peuples l'ignoraient totalement. C'est le cas des

peuples de chasseurs où l'on avait affaire à « *une civilisation fondée sur la saisie directe qu'offre la nature* » (Maquet, 1962 : 60). Cette saisie se résume en trois éléments : chasser, cueillir et ramasser. Alors que la chasse est réservée à l'homme, le ramassage et la cueillette sont le fait des femmes. L'agriculture, lorsqu'elle est pratiquée, est surtout une activité secondaire aux mains des femmes. Elle est parfois inexistante : les pêcheurs, par exemple, préfèrent échanger leurs produits contre ceux de leurs voisins agriculteurs. La pratique agricole était donc loin de faire partie des mœurs de toutes les sociétés. Mais une constante demeure partout. Quand elle existe, l'agriculture est aux mains des femmes qui ont à charge de nourrir la communauté. Dans certaines sociétés agraires, le champ est d'abord la propriété de la femme, même si c'est l'homme qui le crée. Cela se vérifie plus facilement lorsque le mari est polygame. Le nombre de champs de vivriers correspond au nombre d'épouses. Il n'en possède personnellement que lorsqu'il est célibataire ou veuf. Chaque femme est responsable de l'entretien de son champ, qu'elle organise à sa convenance, et de la production dont certains éléments (les condiments, par exemple) peuvent être commercialisés sans avoir nécessairement l'avis de l'homme.

Le passage d'une activité à l'autre ou l'abandon de l'activité de référence entraîne un changement de repères culturels et la remise en question de tout l'appareillage idéologique sur lequel reposent la société et les comportements individuels. On peut aujourd'hui se poser la question de savoir si toutes les sociétés rurales africaines, quelles que soient leurs activités d'origine, ont su faire leur mutation pour pouvoir s'insérer réellement dans les différentes politiques agricoles gouvernementales. La persistance de certains comportements primitifs ne serait-elle pas à l'origine de l'immobilisme technologique que connaît l'Afrique dans le domaine agricole, surtout dans la production des cultures vivrières ?

En milieu rural, quand il y a la concurrence des cultures de rente ou commerciales comme le café, le cacao ou le coton, les hommes manifestent peu d'intérêt pour l'agriculture vivrière. L'économie se bipolarise : aux « cultures d'hommes » (café, cacao, coton) s'opposent désormais les « cultures de femmes » (cultures vivrières). L'homme et la femme opèrent dans des secteurs de production différents même s'ils se prêtent concours. La production vivrière est abandonnée aux femmes. Or ce sont les hommes, supposés chefs de ménage et chefs d'exploitation, qui sont la cible des structures d'encadrement et de vulgarisation agricole. Il apparaît dès lors une double méprise dans l'approche faite par les structures et les projets de développement. La première méprise est d'avoir considéré toutes les sociétés rurales, à l'exception peut-être des sociétés pastorales, comme étant des sociétés agraires et les hommes

(éléments masculins) qui y vivent comme des personnes ayant une tradition d'agriculteurs. Dans une société où les hommes ne sont pas habitués au travail de la terre, l'adhésion à une production intense, intensive et de haut rendement n'est pas certaine. La deuxième méprise est d'avoir orienté l'encadrement agricole vers les hommes au détriment des femmes. Dans ce choix en faveur des hommes, les nouveaux pouvoirs africains n'ont fait que suivre la voie tracée à l'époque coloniale, car, historiquement, l'encadrement portait sur les cultures d'exportation qui demeurent un domaine réservé aux hommes.

Les besoins alimentaires de l'Afrique sont tellement énormes que sans innovations technologiques, il n'y a aucune perspective d'amélioration de la production agricole, surtout dans un contexte de raréfaction de la main-d'œuvre due à la migration vers les villes et à l'éclatement du groupe domestique : départ des enfants (scolarisation et exode rural), désintégration de l'esprit communautaire, tendance à la monogamie et à la réduction de la taille des ménages. Les données sur l'agriculture africaine sont sombres : « *Une étude de 1993 de la Banque Mondiale sur les stratégies de développement de l'agriculture subsaharienne prévoit des pénuries alimentaires de 80 millions de tonnes par an d'ici 2020, si les tendances démographiques et agricoles se maintiennent* ». (K. Guellem, 1994 : 4-5). Devant les dangers qui menacent ses populations sur le plan alimentaire, l'Afrique ne peut plus se contenter d'une agriculture de faible productivité, subissant continuellement les aléas climatiques.

La technique est un produit culturel. En tant que tel, elle épouse l'histoire, l'idéologie et les aspirations des peuples qui l'ont conçue. L'introduction de nouvelles technologies peut provoquer un bouleversement des habitudes et pratiques en vigueur dans la société. Elle peut entraîner une redéfinition des positions des différents acteurs (hommes, femmes, jeunes) qui la composent, les uns par rapport aux autres. En amont de la technologie proprement dite, il y a l'information, l'animation, l'encadrement et l'alphabétisation qui préparent à l'acceptation de l'innovation par le milieu. En aval, il y a toutes les conséquences économiques et sociales dont les effets peuvent être plus ou moins positifs. L'innovation technologique en milieu rural met en mouvement tous les aspects de la société.

Les projets de développement en direction du monde rural ont presque toujours été conçus pour l'homme. Ce dernier est supposé mieux placé pour tirer meilleur avantage de ces projets. La femme en bénéficie, mais indirectement à travers son mari. L'attitude du mari va donc conditionner le comportement d'ensemble de l'unité de production qu'il forme avec sa femme et ses enfants. Son esprit d'ouverture ou son conservatisme va favoriser ou freiner l'introduction des technologies nouvelles dans son exploitation. Cette orientation jusque-là très

sexiste de l'innovation technologique, qui est dirigée vers l'homme, n'est-elle pas un handicap et un frein au développement de la production agricole en Afrique ?

L'absence d'amélioration des conditions de production de la femme indépendamment de l'homme confine celle-ci dans un rôle largement en dessous de sa valeur. Principal agent de production en milieu rural, prise entre l'étau des contraintes et normes sociales qui inhibent en elle toute initiative ou émancipation, la femme est toujours à la traîne de l'homme dont la volonté de changement n'est pas toujours évidente. Comment peut-on avoir accès à la femme lorsque l'homme est un obstacle au changement ? Comment améliorer le niveau intellectuel et technologique de celle-ci sans provoquer un schisme dans le foyer ? L'homme ne sentirait-il pas planer sur lui une menace pour ses prérogatives et privilèges ? La femme peut-elle continuer à produire et laisser l'homme gérer seul le fruit de son travail ?

Face à la crise sans précédent qui frappe le continent africain, il est devenu plus qu'urgent de faire le bilan des actions initiées dans les zones rurales en matière de transfert technologique pour en tirer les leçons. L'objectif d'un tel bilan, qui est à faire aussi bien au niveau des structures d'encadrement que des populations rurales elles-mêmes, vise à mieux cerner le problème de l'innovation technologique en milieu paysan, en rapport avec les attitudes de l'homme et de la femme dans le cadre de leurs activités de production. Il s'agit aussi de savoir quelles sont les fonctions économiques, politiques, sociales et religieuses de l'homme qui entraînent des conséquences sur l'appareil de production. Quel élément ou quels éléments actionner dans l'organisation sociale si l'on veut améliorer la productivité et la production ? La tendance à la monogamie et à une taille plus réduite du ménage serait-elle plus favorable à la transformation du milieu rural ? L'entité homme/femme/enfants serait-elle alors plus renforcée ? Les ménages ont-ils aujourd'hui un niveau intellectuel suffisant pour une meilleure réceptivité ? Quelles sont les conditions à créer pour provoquer le changement souhaité ?

L'Afrique doit inventer son futur avec plus d'imagination et d'audace. Il faut, plus que jamais, mettre les populations, *surtout les hommes*, au travail. L'agriculture africaine doit-elle continuer de reposer uniquement sur les femmes qui assurent à elles seules 80% des denrées alimentaires du continent et qui travaillent parfois 15 à 20 heures par jour ? Ces femmes doivent-elles continuer d'être tenues à l'écart de l'innovation technologique par la faute des hommes ? Une révolution mentale est nécessaire pour que les hommes et les femmes embarquent ensemble dans le train du changement et du progrès technologique. C'est le destin de tout un continent qui est en jeu.

### 3.4. Changement d'attitude à l'égard du monde rural

L'encadrement doit dépasser le paternalisme pour se transformer en une véritable action de promotion du monde rural. Il faut donc définir clairement les objectifs de l'animation rurale en fonction de cette finalité. En partant du principe qu'une animation qui perdure dans un même milieu est une animation qui n'a pas atteint ses objectifs, son appropriation par les populations participe du désir des acteurs locaux à s'impliquer effectivement dans les actions qui sont entreprises en leur faveur.

Toute animation dans un milieu quelconque doit reposer sur quatre éléments : l'information, la sensibilisation, la formation et l'action à travers l'organisation effective des ruraux. L'information permet d'établir le premier contact entre le projet proposé et les acteurs locaux qui sont censés participer à sa mise en œuvre. Le niveau d'information permet une meilleure appréciation du problème qui est posé et oriente positivement la décision à prendre. La sensibilisation est le processus par lequel se met en place l'engagement effectif de la population à participer au projet. Elle sert à provoquer l'adhésion au projet qui est initié en présentant tous les avantages que les populations peuvent en tirer. Il ne s'agit plus, par exemple, de dire ce qu'est le SIDA (information) mais de pousser les populations à prendre conscience des risques des rapports sexuels avec des partenaires multiples et à adopter les comportements appropriés (fidélité, abstinence, port de préservatifs) pour éviter une propagation de cette maladie. La formation permet d'avoir des relais locaux pour pérenniser l'impact des actions entreprises à travers le suivi et le transfert de compétences au milieu bénéficiaire. Enfin, l'organisation permet au milieu de s'assumer et de se prendre en charge de façon autonome.

La participation active des ruraux à un projet de développement suppose une adhésion de leur part. Mais on ne peut obtenir un tel résultat que si les ruraux sont informés, éduqués et organisés de manière à assumer eux-mêmes la responsabilité des actions qui leur sont destinées, car « *ouvrir les ruraux à des changements économiques et techniques dans leurs activités productrices et dans leur cadre de vie sans les aider à comprendre et à maîtriser ces changements serait tout aussi dangereux que les isoler par rapport aux réalités régionales et nationales et à l'environnement technique, économique, social et culturel du monde dit moderne* » (AVB, s.d.). Pour éviter de transformer les paysans en êtres uniquement mécaniques, posant des actes utilitaires mais limités dans la compréhension de leur environnement global qui est à la fois national et international, la formation doit être à la fois technique et générale.

La formation technique, qui est une formation à caractère professionnel, permet d'offrir au monde rural d'autres perspectives et alternatives dans le cadre de la production agricole ou de la transformation de leur cadre de vie. Elle doit porter sur le savoir (connaissances), sur le savoir-faire (maîtrise technique) et le savoir se développer (capacité organisationnelle et décisionnelle du milieu). L'alphabétisation, surtout fonctionnelle, est la principale porte d'entrée du monde rural dans le monde de la formation générale. La lecture, l'écriture et le calcul élargissent les horizons des ruraux ; ils leur donnent une meilleure compréhension des projets et facilitent le dialogue avec tous les partenaires qui y sont impliqués.



## CONCLUSION

Au moment où la plupart des pays africains viennent de boucler les cinquante ans de leur indépendance politique, les populations continuent, plus que jamais, de s'interroger sur leurs destins. L'Afrique n'a pas été capable d'entrer dans le XXIème avec des perspectives qui rassurent ses populations. Bien au contraire, elle va à reculons dans presque tous les domaines. La pauvreté, accentuée par les conflits armés, a atteint des taux qui traduisent la grave détérioration des conditions de travail et de vie des populations.

Dans un continent où tous les dirigeants semblent avoir démissionné, les perspectives sont encore plus sombres pour le monde rural. Les festivités pour célébrer les cinquantenaires ont-elles un sens pour des populations qui n'ont accès ni à l'eau potable, ni à l'éducation, ni à la santé, ni à un cadre de vie offrant un minimum de confort, ni à une alimentation équilibrée. Face à la misère croissante des populations, on peut, une nouvelle fois, se poser la question : l'Afrique peut-elle partir ? Si, oui, à quelles conditions ?

Aujourd'hui, il ne fait aucun doute, après 50 ans d'expérience de gestion désastreuse de la chose publique et des hommes, que l'Afrique était vraiment mal partie. Ses dirigeants sont-ils capables de tirer les leçons de leurs erreurs et errements pour offrir des lueurs d'espoir, dans un avenir pas trop lointain, à des populations qui ne demandent qu'un mieux-être pour retrouver leur dignité d'hommes ou de femmes ? Pour la survie du continent, la réponse à cette question ne doit pas attendre les festivités du centenaire des indépendances.

## BIBLIOGRAPHIE

Affou, S.Y. (1990) *La relève paysanne en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.

Agbessi Dos Santos, H., Damon, M. (1987) *Manuel de nutrition africaine*, Paris, Karthala.

Asiedu, J.J. (1991) *La transformation des produits agricoles en Afrique tropicale : approche technologique*, Paris, Karthala.

A.V.B (s.d.) *Projet de schéma directeur de la Région Centre : Amélioration des conditions de vie, promotion humaine et sociale de ruraux*, Direction des Etudes de Développement, Autorité pour l'Aménagement de la vallée du Bandama, s.l.

Badouin, R. (1975) *Les agriculteurs de subsistance et le développement économique*, Paris, Editions A. Pedone.

Barampama, A. (1993) *Le manioc en Afrique de l'Est : rôle et perspectives dans le développement agricole*, Paris, Karthala.

Belloncle, G.

(1979) *Le chemin des villages : formation des hommes et développement rural en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

(1979) *Quel développement rural pour l'Afrique Noire*, Dakar, NEA.

(1982) *La question paysanne en Afrique Noire*, Paris, Karthala.

(1984) *La question éducative en Afrique Noire*, Paris, Karthala.

(1985) *Paysanneries sahéliennes en péril*, Paris, Karthala.

▪ Tome I: 1978-1981.

▪ Tome II: 1982-1984.

(1985) *Participation paysanne et aménagements hydro-agricoles*, Paris, Karthala.

Bernadet, P. (1984) *Association agriculture-élevage en Afrique, les Peuls semi-transhumants de Côte d'Ivoire*, Paris, l'Harmattan.

Berthelot, J. et De Ravignan, F. (1982) *Les sillons de la faim*, Paris, l'Harmattan.

- Bierschenk, Th., Chauveau, J.P., Olivier de Sardan, J.P. (2000) *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala.
- Boiral, P., Lanteri, J.F., Olivier de Sardan, J.P. (1985) *Paysans, experts et chercheurs en Afrique Noire. Sciences sociales et développement rural*, Paris, CIFACE-Karthala.
- Boucher, J.D. (1990) *L'aventure volontaire : volontaires pour le Tiers-monde*, Paris, Karthala.
- Cerna, M.C. (1998) *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala.
- Chambers, R. (1990) *Développement rural : la pauvreté cachée*, Paris, Karthala.
- Chambers, R., Pacey, A., Thrupp, L.A. (1994) *Les paysans d'abord : innovation des agriculteurs et recherches agronomiques*, Paris, Karthala.
- Cissé, M.C., Dembélé, K., Traoré, M.N. (1981) *Le Mali : le paysan et l'Etat*, Paris, L'Harmattan.
- Cochet, H. (2001) *Crises et révolutions agricoles au Burundi*, Paris, INAPG/Karthala.
- Daane, J., Breusers, M., Frédérikis, E. (1997) *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*, Paris, Karthala,
- Darré, J.P. (1996) *L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, Karthala.
- Decoudras, P.M. (1997) *A la recherche des logiques paysannes*, Paris, Karthala.
- De Haan, L. (1997) *Agriculteurs et éleveurs du Nord-Bénin : écologie et genre de vie*, Paris, Karthala.
- Dembélé, E. (1971) *Les problèmes du développement rural en Afrique*, Genève, I.I.E.S.
- Derriennic, H. (1977) *Famines et dominations en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan.
- Desjeux, D.  
(1985) *L'eau : quels enjeux pour les sociétés rurales ?*, Paris, L'Harmattan.  
.  
(1987) *Stratégies paysannes en Afrique Noire, le Congo*, Paris, L'Harmattan.
- Dozon, J.P. (1983) Logiques des « développeurs », réalités des « développés », bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire, in *Le développement : idéologies et pratiques*. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'OTRSTOM (1978-1981), Paris, ORSTOM, pp. 56-63.

- (1983) Evolution récente des doctrines sur les opérations de développement, in *Le développement : idéologies et pratiques*. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'OTRSTOM (1978-1981), Paris, ORSTOM, pp. 42-45
- Droy, I. (1990) *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala.
- Dumont, R.
- (1962) *L'Afrique Noire est mal partie*, Paris, Seuil.
  - (1972) *Paysanneries aux abois*, Paris, Seuil.
  - (1972) *Paysans écrasés, terres massacrées*, Paris, Robert Laffont.
  - (1986) *Pour l'Afrique, j'accuse*, Paris, Plon.
- Dumont, R., Reboul, C., Mazoyer, M. (1981) *Pauvreté et inégalités rurales en Afrique de l'Ouest francophone*, Genève, BIT.
- Dupré, G. Sous la direction de (1991) *Savoirs paysans et développement*, Paris, Karthala.
- Dupriez, H. (1982) *Paysans d'Afrique Noire*, Nivelles, 2<sup>ème</sup> édition, Terres et Vie.
- Faye, B. (1990) *Eleveurs d'Ethiopie*, Paris, Karthala.
- Ela, J.M.
- (1982) *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala.
  - (1990) *Quand l'Etat pénètre en brousse : les ripostes paysannes à la crise*, Paris, Karthala.
- Eliade, M. (1969) *Le mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard
- Ellis, W.N. (1983) Tour d'horizon, in *Technologie pour le développement rural*, Unesco, Paris
- Freud, C., Hanak Freud, E., Richard, J., Thenevin, P. (1997) *L'arachide au Sénégal : un moteur en panne*, Paris, Karthala.
- Gentil, D. (1986) *Les mouvements coopératifs en Afrique de l'Ouest : interventions de l'Etat ou organisations paysannes ?*, Paris, L'Harmattan.
- Gosselin, G.
- (1980) *L'Afrique désenchantée : théorie et pratique du développement*, Paris, Anthropos.
  - (1970) *Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines*, BIT, Genève.
- Griaule, M. (1966) *Dieu d'eau, entretiens avec Ogotemmêli*, Paris, Fayard.

Grousse, B., Mathieu, P., Seck, S.M., (1991) *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagement (1980-1990)*, Paris, Karthala.  
(Karen Guellem, K. (1994) Remplir les greniers en Afrique, in *Agriculteur africain*.

Hanak Freud, E., Petithuguenin, Ph., Richard, J. (2000) *Les champs du cacao : un défi de compétitivité Afrique-Asie*, Paris, Karthala.

Harrison, P. (1991) *Une Afrique verte*, Paris, Karthala.

Jacob, J.P., Lavigne Delvigne, Ph. (1994) *Les associations paysannes en Afrique*, Paris, Karthala.

Joinet, B. (1981) *Tanzanie : manger d'abord*, Paris, 2<sup>ème</sup> édition, Karthala.

Kahnert, F. (1973) Assistance étrangère et développement rural, in *Tiers-Monde*, T.XIV, n° 54.

Kayser, B. (1979) Pauvreté urbaine, pauvreté rurale : le partage des miettes, in *Tiers-monde*, T.XX, n°80.

Lammerink, M., Wolffers, I. (1998) *Approches participatives pour un développement durable*, Paris, Karthala.

Laurent, P.J. (1998) *Une association de développement en pays mossi : le don comme ruse*, Paris, Karthala.

Lavigne Delville, Ph.

(1991) *La rizière et la valise : irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Editions Syros, coll. Ateliers du développement, Paris.

(1999) *Quelles politiques foncières pour l'Afrique*, Paris, Karthala.

Lazarev, G., Aras, M. (2000) *Développement local et communautés rurales : approches et instruments pour une dynamique de concertation*, Paris, Karthala.

Lele, U. (1977) *Le développement rural : l'expérience africaine*, Paris, Economica.

Mao, T. (1967), *Citations du président Mao Tsé-toung*, Paris, Seuil.

Mariko, K. (2000) *La mort de la brousse*, Paris, Karthala.

Martin, J.Y. (1983), Quelles approches des sociétés rurales, in *Le développement : idéologies et pratiques*. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'OTRSTOM (1978-1981), Paris, ORSTOM, pp. 31-36.

Meister, A.

(1966) *L'Afrique peut-elle partir ?*, Paris, seuil.

- (1978) *La participation pour le développement*, Paris, les éditions ouvrières.
- Melone, S. (1972) *La parenté et la terre dans la stratégie du développement*, Paris, Editions Klincksieck.
- Mendras, H.  
(1970) *La fin des paysans : changement et innovation dans les sociétés rurales françaises*, Paris, Armand Colin.  
(1980) *Sociétés paysannes*, Paris, Armand Colin.
- Michaïlof, S. (1984) *Les apprentis sorciers du développement*, Paris, Economica.
- Michalet, C.A. (1983) *Le défi du développement indépendant*, Paris, les Editions Rochevignes.
- Ministère de l'Agriculture et de la Coopération (1962) *L'agriculture ivoirienne et les impératifs de la modernisation*, Edition du Bulletin de liaison, Supplément n°2.
- Mondjanagni, A.C. (1985) *La participation populaire au développement en Afrique Noire*, Douala-Paris, IPD-Karthala.
- Monimart, M. (1989), *Femmes du Sahel : la désertification au quotidien*, Paris, Karthala.
- N'Gouabi, M. (1975) *Vers la construction d'une société socialiste en Afrique*, Présence africaine, Paris.
- Nyerere, J. (1972) *Liberté et socialisme*, Yaoundé, Clé, Yaoundé.
- Oxby, C. (1990) *Peuples pasteurs en crise : les réponses des ONG en Afrique*, Editions Syros, coll. Ateliers du développement, Paris.
- Pélissier, P. (1983) Maîtrise de l'espace agraire et développement. Logique paysanne et rationalité technique in *Le développement : idéologies et pratiques*. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981), Paris, ORSTOM, pp. 27-30.
- Pitié, J. (1979), *L'exode rural*, Paris, PUF.
- Reijntjes, C., Haverkort, B., Waters-Bayer, A. (1995) *Une agriculture pour demain*, Paris, Karthala.
- Requier-Desjardins, D. (1989) *L'alimentation en Afrique : manger ce qu'on peut produire*, Paris, Karthala.
- Rossi, G., Lavigne Delville, Ph., Narbeburu, D. (1998) *Sociétés rurales et environnement*, Paris, Karthala.

- Rouillé D'Orfeuil, H. (1984) *Coopérer autrement : l'engagement des organisations non gouvernementales aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.
- Santos, M. (1978) Rêve et cauchemar : problèmes spatiaux de la transition au socialisme, in *Tiers-Monde*, Tome 19, n°75, pp. 563-572.
- Stäuble-Tercier, N., Sottas, B. (2000) *La sécurité alimentaire en questions*, Paris, Karthala.
- Sawadogo, A. (1977) *L'agriculture en Côte d'Ivoire*, Paris, PUF.
- Senghor, L.S. (1971) *Liberté 2, nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Le Seuil.
- Sow, H. (1990) *Le bois-énergie au Sahel : environnement et développement*, Paris, Karthala.
- Thébaud, B. (2002) *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel : Peuls du Niger oriental et du Yagba burkinabé*, Paris, Karthala.
- Treillon, R. (1992) *L'innovation technologique dans les pays du Sud : le cas de l'agro-alimentaire*, Paris, Karthala.
- Vigreux, M. (1976) *Les crises du monde rural*, Paris, Armand Colin.
- Yacine-Touré, B. (1983) *Afrique : l'épreuve de l'indépendance*, Paris, PUF.

## Ouvrages collectifs

- 1987, *Crise agricole et crise alimentaire dans les pays tropicaux*, Editions CNRS, Bordeaux.
- 1983, *Le développement : idéologies et pratiques*. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'OTRSTOM (1978-1981), Paris, ORSTOM.
- 1983, *Introduction à la coopération en Afrique Noire*, Paris, Karthala.
- 1981, *Sociétés paysannes du Tiers-Monde*, Lille, Presses universitaires de Lille.
- 1983, *Technologies pour le développement rural*, Paris, Unesco.
- 1988, *Kasa Bya Kasa*, N°10 Special, Actes du séminaire de sociologie rurale, Institut d'Ethnosociologie-UNESCO, 31mars-2 avril 1987.